

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	94	64	64	26

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	51	35	35	14	53,8 %
			Masculin	43	29	29	12	46,2 %
			Total	94	64	64	26	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	22	12	12	8	38,1 %
				AB	23	20	20	7	33,3 %
				B	19	14	14	4	19 %
				TB	10	8	8	2	9,5 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	77	56	56	21	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	3	1	1	1	33,3 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	3	2	2	2	66,7 %
				Total	8	3	3	3	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				B	2	1	1	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	4	1	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	4	3	3	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	76	51	51	22	84,6 %
			En réorientation	12	10	10	3	11,5 %
			Non scolarisés	5	3	3	1	3,8 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	94	64	64	26	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Musique et arts (23925)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	niveau académique	Bulletins Avis chef d'établissement	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	socle minimal de compétence musicale	Bulletins; Avis chef d'établissement; Vidéos musicales;	Important
Savoir-être	travail en groupe	sociabilisation collaboration	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence et sérieux du projet	vidéo musicale	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	curiosité et ouverture vers d'autres formes artistiques	Onglet activités et centre d'intérêt sur Parcoursup Projet de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence de pratique instrumentale et/ou vocale

Incapacité à lire des partitions

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury d'examen des vœux pour la Licence Musicologie, Parcours « Musique et Arts » s'est réuni en deux temps :

- Une réunion préparatoire afin d'établir les critères communs d'examen des dossiers, avec un fichier ressource.
- La réunion de délibération entre les membres du jury pour finaliser la liste des candidats retenus.

Le recrutement des étudiants s'est effectué en distanciel, et uniquement sur dossier. Un élément clé du dossier est constitué par les vidéos envoyées par les candidats, permettant de déterminer précisément leur niveau instrumental ou vocal, ainsi que leur intérêt pour les arts.

Les membres du jury ont classé l'intégralité des candidatures pour un total de 40 places à pourvoir (formation sélective). Cette année, le jury a pu examiner 82 vœux confirmés. 64 dossiers ont été classés, et 18 dossiers refusés.

Lors de l'examen des dossiers, une attention particulière a été portée sur l'ensemble des activités en lien avec la musique (scolaires et hors éducation nationale – notamment dans la rubrique Centres d'intérêts).

Un élément déterminant est celui des vidéos : celle de prestation musicale, attestant d'un niveau d'aisance technique et expressive, ainsi que la vidéo présentation personnelle et de comparaison d'œuvres, permettant le lien avec la Discipline Associée envisagée. Il est effectivement attendu, pour cette filière, que l'intérêt pour le domaine musical soit mis en articulation avec un autre champ artistique, ce qui n'apparaissait pas toujours dans les dossiers reçus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à ne pas négliger la dimension inter-disciplinaire, déterminante pour une intégration dans ce parcours, avec déjà l'idée d'un choix de Discipline Associée, ainsi qu'un intérêt affiché pour celle-ci, voire une certaine expérience.

Il est à noter que les Lettres de motivation n'indiquent pas toujours l'expérience musicale et les compétences en instrument ou voix, de même qu'en Formation Musicale, qui sont pourtant des éléments essentiels pour une Licence en Discipline principale Musique. Il est absolument essentiel de donner les éléments du parcours musical du candidat notamment hors éducation nationale.

De plus, le jury observe qu'un certain nombre de candidatures ne présentent pas dans cette lettre d'arguments portant sur l'intérêt spécifique à suivre un enseignement à l'université. Bon nombre de candidats se disent « passionnés » par la musique, et non en définitive par des études universitaires en musicologie, comportant une dimension théorique importante.

Signature :

Emmanuelle Garnier,

Président de l'établissement Université Toulouse 2

Jean Jaurès